

LES CADRES, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
JUILLET 2023

ÉPARGNE : LES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES MIEUX PRÉSERVÉS DES EFFETS DE L'INFLATION ?	2
PLACEMENTS : LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES AFFIRMENT LEURS DIFFÉRENCES	5
PATRIMOINE, LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES FERVENTS SOUTIENS D'UN ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ	8
LA RETRAITE : UNE QUESTION D'ANTICIPATION (ET DE MOYENS) ?	9

Les cadres, l'épargne et la retraite

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

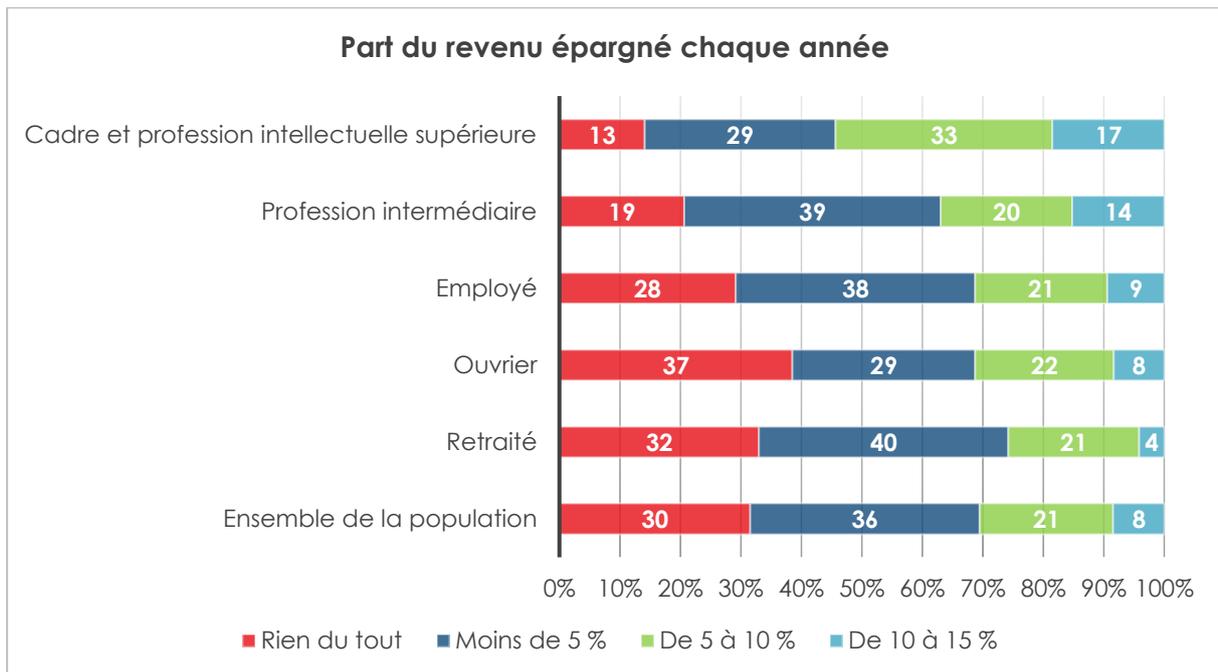
En 2022, 21,7 % des personnes en emploi occupaient, en France, un poste de cadre. En près de quarante ans, leur part dans l'emploi total a plus que doublé (8 % en 1982). La proportion de femmes cadres demeure moins importante que celle des hommes malgré une augmentation ces dernières années. (18,9 % des femmes sont cadres contre 24,3 % d'hommes). Les cadres et professions intellectuelles supérieures, tels que définis par l'INSEE, regroupent six catégories socioprofessionnelles, allant des professions libérales aux cadres de la fonction publique en passant par les professeurs ou encore les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et les ingénieurs. L'appellation « cadres et professions intellectuelles supérieures » rassemble ainsi des travailleurs indépendants, des salariés et des fonctionnaires. Malgré cette grande diversité de statuts et de métiers, les cadres et professions intellectuelles supérieures se distinguent du reste de la population à la fois par leur niveau de formation et par leur niveau de vie. En 2019, 87 % d'entre eux

étaient diplômés de l'enseignement supérieur (contre 43 % de l'ensemble des personnes en emploi) et 54 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 ou plus. Leur niveau de vie médian était, toujours en 2019, de 34 410 euros quand celui de l'ensemble des Français était de 23 910.

ÉPARGNE : LES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES MIEUX PRÉSERVÉS DES EFFETS DE L'INFLATION ?

LES CADRES ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES, DES ÉPARGNANTS DE PREMIER ORDRE

En France, une grande partie de l'effort d'épargne est réalisée par les 20 % des Français les plus aisés. 87 % des cadres et professions intellectuelles supérieures, déclaraient, en 2022 épargner chaque année, contre 70 % des Français pris dans leur ensemble. 17 % des cadres et des professions libérales déclarent épargner 10 à 15 % de leurs revenus annuels et 8 % davantage contre respectivement 8 et 5 % de la population totale.



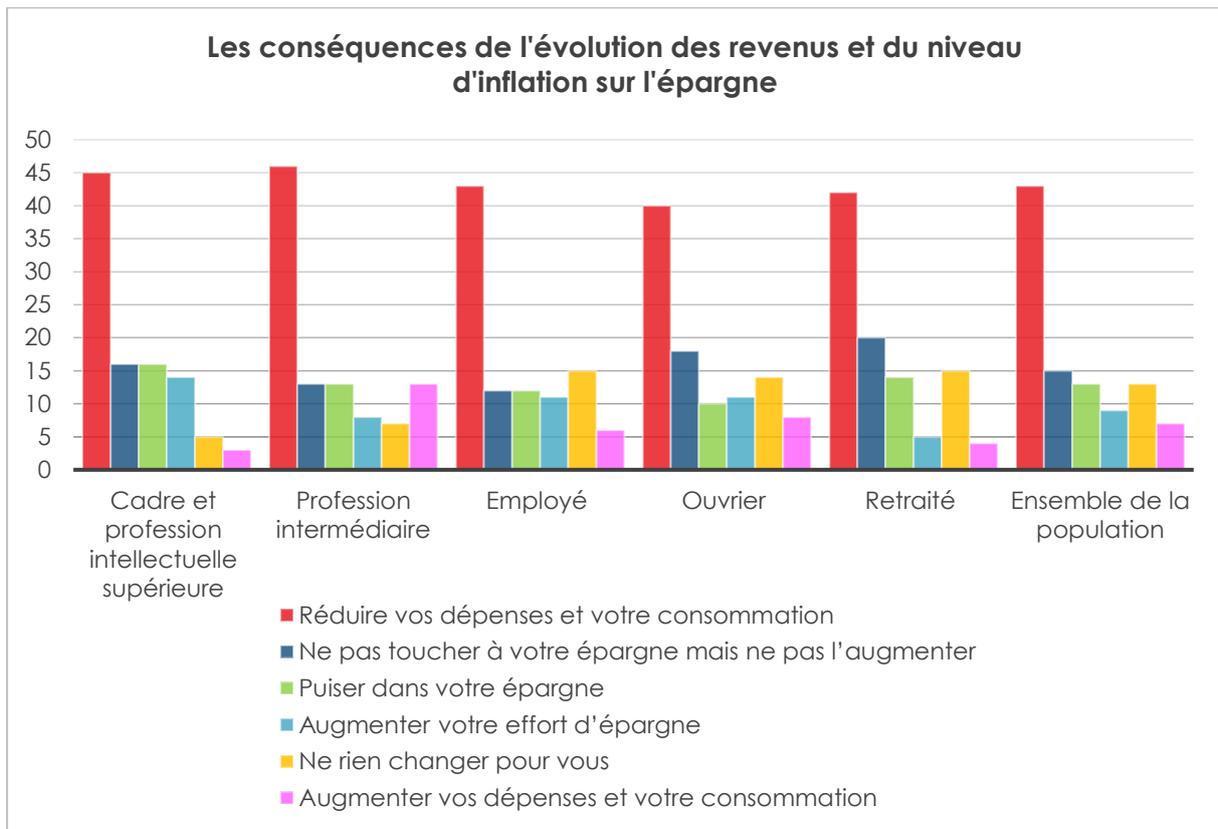
Cercle de l'Épargne – données enquête 2022 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

Les cadres et professions intellectuelles, davantage en capacité d'épargner que les ménages disposant de revenus moindres, ont largement contribué au surplus d'épargne accumulé depuis 2020 (par rapport à la tendance pré-covid), estimé à 157 milliards d'euros à fin 2022 par la Banque de France.

UN PENCHANT POUR L'ÉPARGNE, ACCENTUÉ EN PÉRIODE DE CRISE

Face à l'inflation, 45 % des cadres et professions intellectuelles supérieures envisagent de réduire leurs dépenses, 16 % de maintenir niveau constant leur épargne et

14 % de continuer à alimenter leur bas de laine. Ils sont un peu plus nombreux que la moyenne des Français à faire primer l'épargne sur la consommation (respectivement 43 % des ménages envisagent de réduire leurs dépenses, 14 % maintenir leur poche épargne et 9 % à vouloir la renforcer). Les cadres et professions intellectuelles sont par ailleurs ceux qui envisagent le moins d'augmenter leurs dépenses de consommation en raison de l'inflation. Cette hypothèse n'est citée que par 3 % d'entre eux et 4 % des retraités contre 8 % des ouvriers et 13 % des professions intermédiaires.

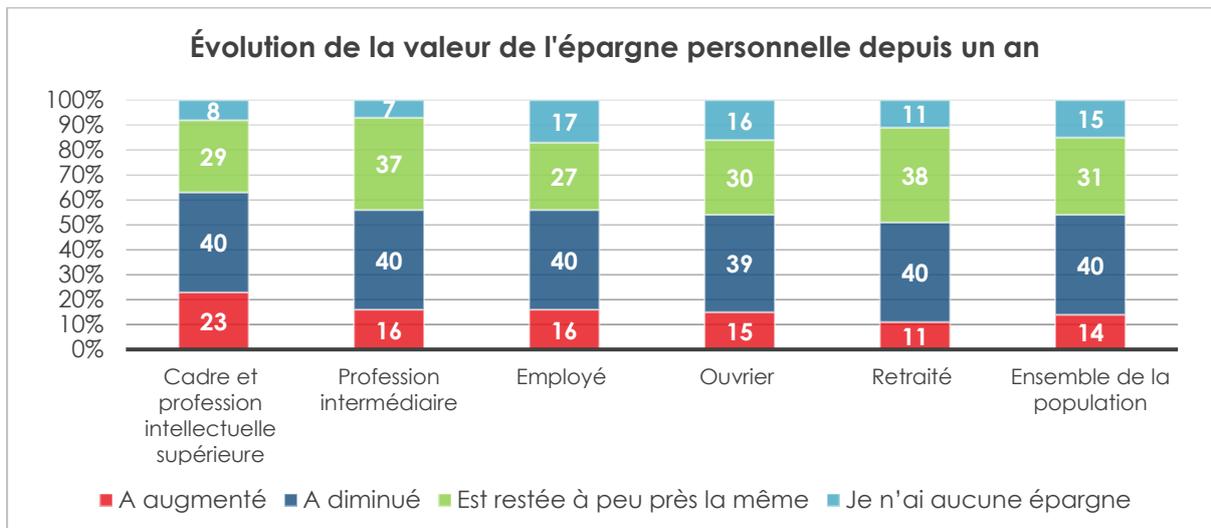


Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

L'enquête menée début 2023 par l'IFOP et le CECOP pour AG2R LA MONDIALE, Amphitéa et le Cercle de l'Épargne est en phase avec les prévisions de l'INSEE. Le taux d'épargne de 2023 devrait se situer autour de 18,1 % du revenu disponible brut, contre 17,5 % un an plus tôt. Ce taux d'épargne reste nettement supérieur à son niveau d'avant la crise sanitaire (15 %).

L'INFLATION, SOURCE DE CONTRACTION DU PATRIMOINE ?

40 % des Français considèrent, dans le cadre de l'enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – Cercle de l'Épargne, que la valeur de leur épargne a diminué sur un an, en raison du retour de l'inflation. Ce sentiment est largement partagé, au sein de la population. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont néanmoins un peu plus nombreux à considérer que leur épargne s'est valorisée (23 % contre 14 % pour l'ensemble de la population).



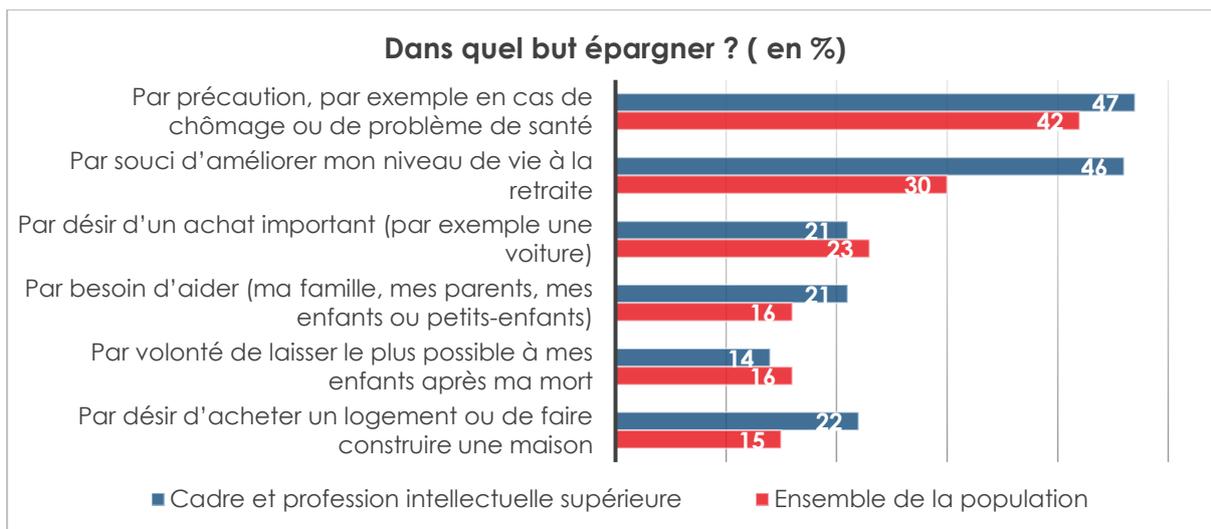
Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

PLACEMENTS : LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES AFFIRMENT LEURS DIFFÉRENCES

OBJECTIFS D'ÉPARGNE : LA RETRAITE UN ENJEU CLÉ

Comme le reste de la population, les cadres et les professions

intellectuelles supérieures épargnent avant tout par précaution et pour préparer la retraite. 47 % d'entre eux déclarent épargner par précaution (contre 42 % en moyenne) et 46 % citent la préparation de la retraite (contre 30 % de l'ensemble de la population).

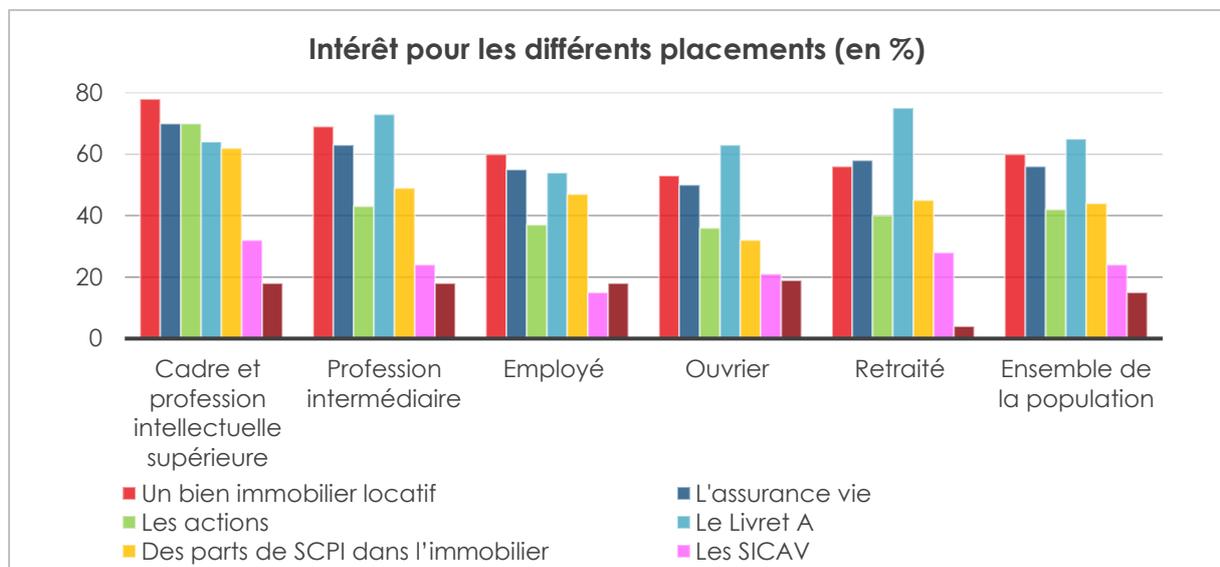


Cercle de l'Épargne – données enquête 2022 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

LA PIERRE AVANT TOUT !

L'immobilier, valeur-refuge traditionnelle en France, constitue pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures un placement de choix. Ces derniers sont les seuls, avec les employés, à

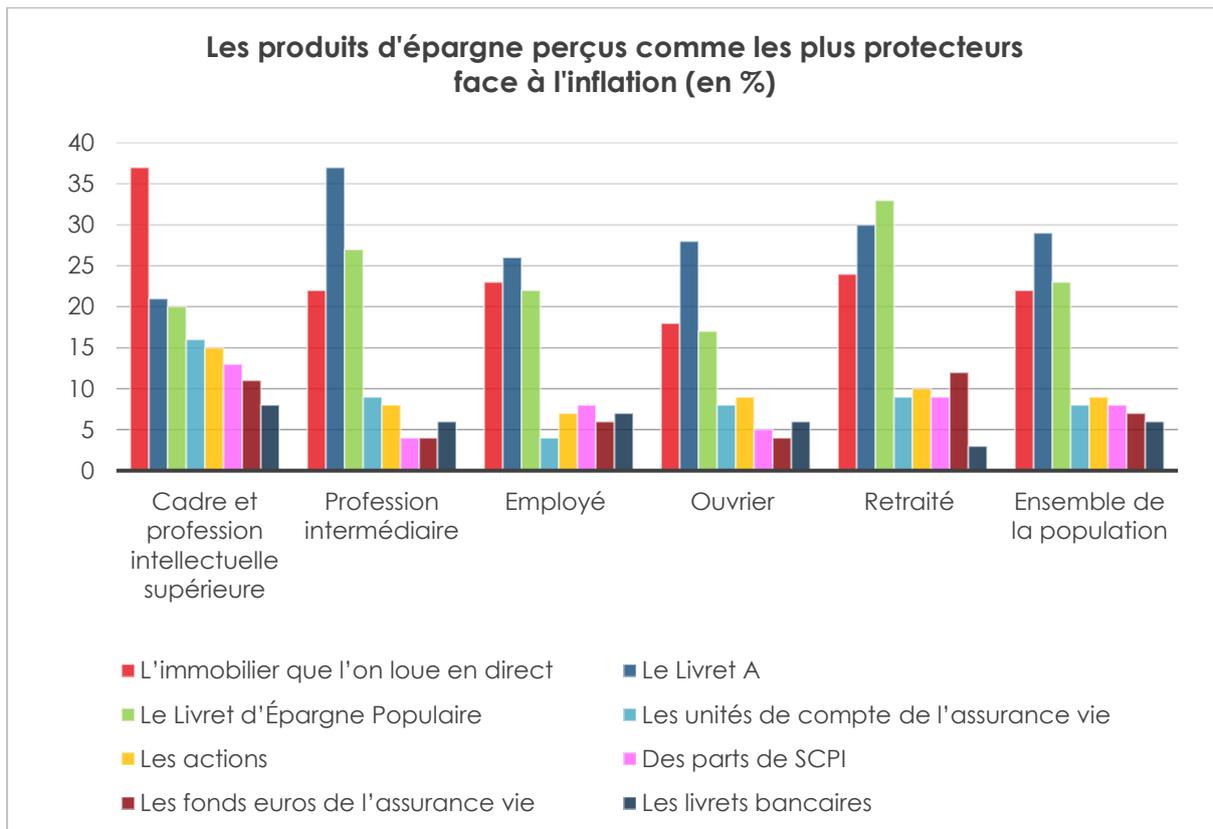
juger, en février 2023, l'immobilier locatif plus attractif que le Livret A. L'attrait pour l'immobilier locatif est particulièrement marqué pour cette catégorie de la population avec 78 % de citations (contre 60 % en moyenne).



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

L'intérêt des cadres supérieurs pour l'immobilier locatif tient notamment au fait que ces derniers figurent, au sein de la population, parmi les mieux dotés en patrimoine immobilier. Selon l'INSEE, 76,6 % des professions libérales et 69,2 % des cadres sont, en 2021, propriétaires de leur résidence principale, quand dans l'ensemble de la population, ce taux n'est que de 57,5 %. Un libéral sur deux (50,1 % exactement) et 35,2 % des cadres possèdent, par ailleurs, un autre bien immobilier contre 19,2 % des Français.

Face à l'inflation, 37 % des cadres et professions intellectuelles supérieures privilégient la pierre (contre 22 % de citations pour l'ensemble de la population). Ils ne sont que 21 % à évoquer le Livret A et 20 % en faveur du LEP, contre respectivement 29 et 23 % de citations par l'ensemble des Français. La hausse rapide du rendement offert par ces deux placements a été prise en compte par les ménages, même si la rémunération du Livret A (porté à 3 % au 1^{er} février 2023) ne couvre pas totalement l'inflation.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

LES CADRES PARIENT SUR L'ASSURANCE VIE ET LES ACTIONS

Si l'intérêt pour le Livret A s'est fortement accru en un an, toutes catégories socioprofessionnelles confondues (65 %), les cadres et professions intellectuelles supérieures lui préfèrent l'assurance vie et les actions qui obtiennent 70 % de citations pour ces deux derniers placements contre 64 % pour le Livret A.

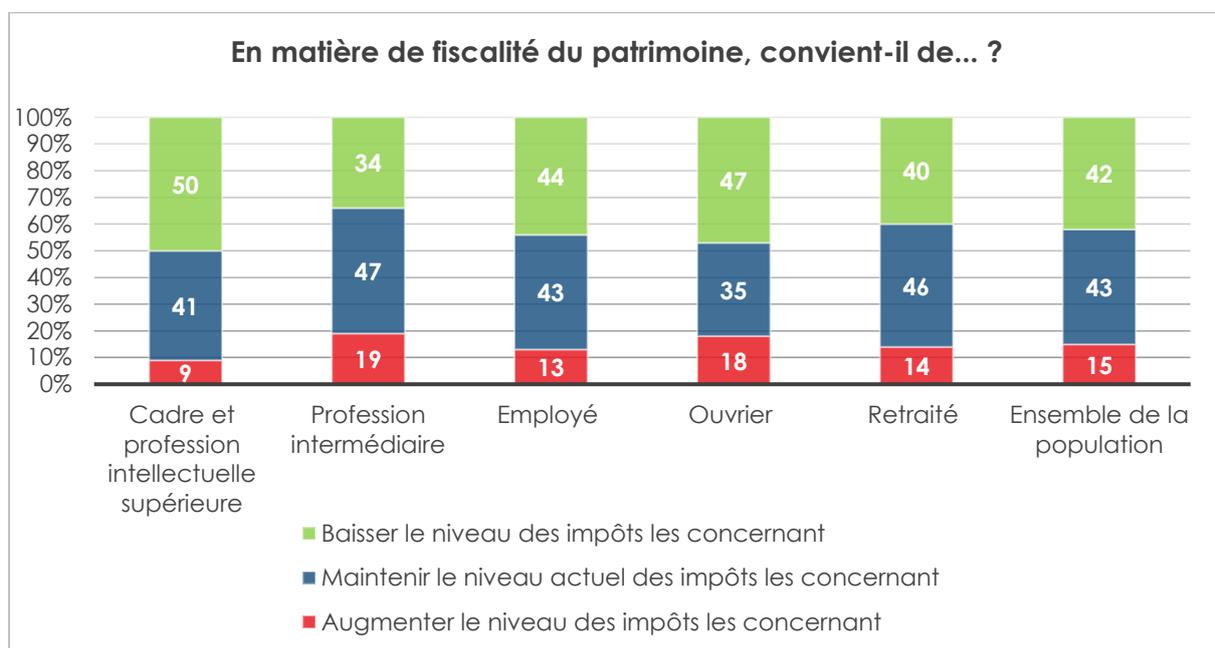
Pour faire face à l'inflation, les cadres et professions intellectuelles

sont plus enclins que les autres catégories socioprofessionnelles à se tourner vers les unités de comptes des contrats d'assurance vie (jugés protecteurs par 16 % des sondés cadres contre seulement 8 % de l'ensemble des sondés) et les actions (15 % contre 9 %). Les SCPI (13 %) viennent ensuite, devant les fonds euros (11 %). Les fonds euros sont également jugés sévèrement par l'ensemble des Français, seuls 7 % de la population, estiment que ce type de placement peut les préserver des effets de l'inflation.

PATRIMOINE, LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES FERVENTS SOUTIENS D'UN ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ

Si de manière générale, les Français sont réfractaires à un alourdissement de la fiscalité sur le patrimoine, les ménages les mieux dotés y sont, sans surprise, encore

plus opposés. Un cadre supérieur sur deux aspire à une baisse des impôts quand 41 % espèrent le maintien des règles en vigueur, contre respectivement 42 et 43 % des Français. Seuls 9 % des cadres et professions intellectuelles supérieures jugent une hausse de ces impôts souhaitable contre 15 % dans l'ensemble de la population.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

Ces résultats sont cohérents avec ceux dévoilés dans l'édition 2022 de l'enquête menée par AG2R LA MONDIALE, AMPHITEA et Le Cercle de l'Épargne sur les attentes des Français en matière de transmission du patrimoine. En 2022, 76 % des cadres et professions intellectuelles

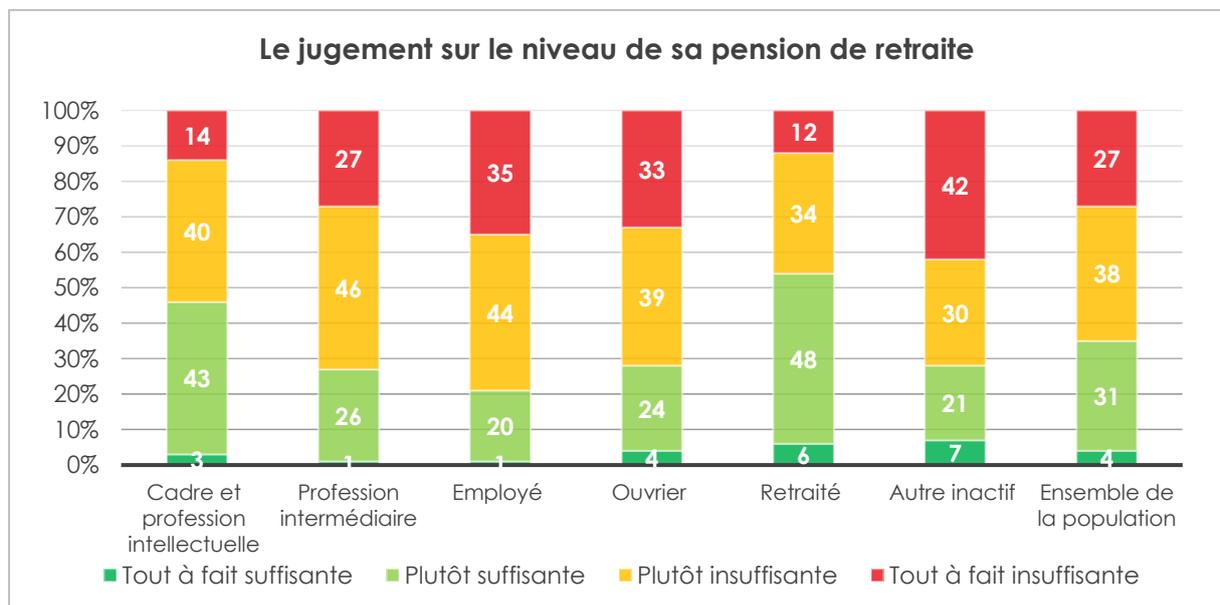
supérieures aspiraient ainsi à une suppression, ou à minima, un allègement plus important des droits de succession et 74 % se déclaraient favorables à assouplissement des règles applicables en matière de donation.

LA RETRAITE : UNE QUESTION D'ANTICIPATION (ET DE MOYENS) ?

LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES MOINS INQUIETS POUR RETRAITE...

54 % des cadres et professions intellectuelles supérieures estiment

que leur pension sera insuffisante pour vivre correctement à la retraite. Malgré des appréhensions, ils semblent moins inquiets que l'ensemble de la population. De fait, 65 % des Français et même 70 % des actifs craignent pour leur pouvoir d'achat à la retraite.



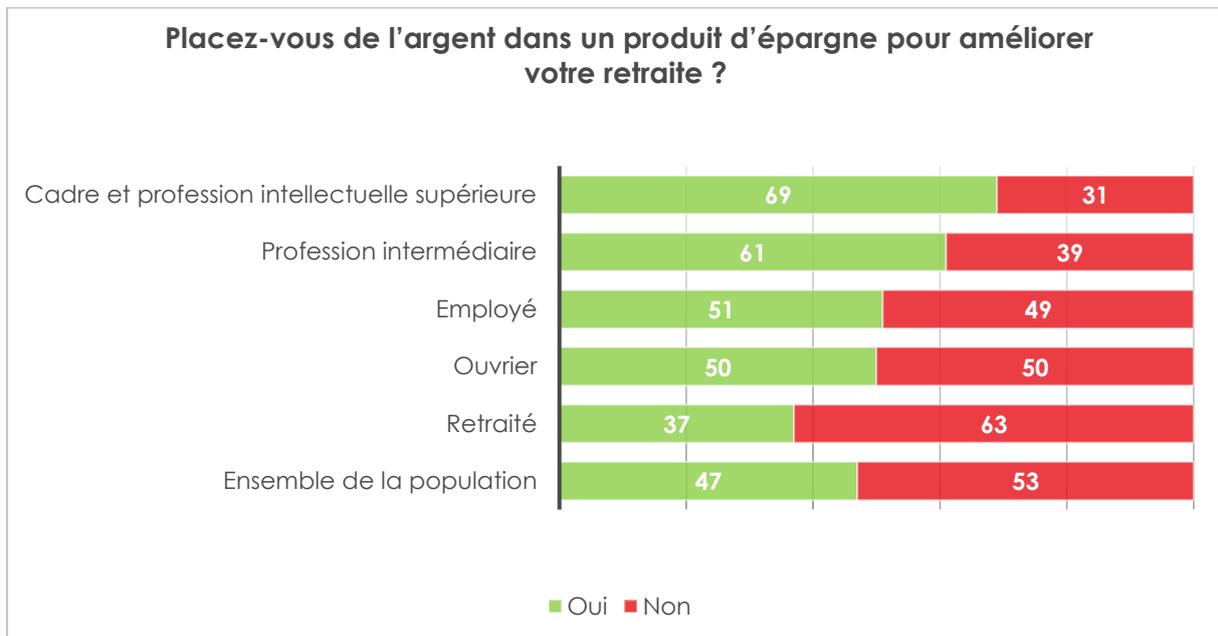
Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

Les cadres partagent cette moindre inquiétude avec les retraités et les ménages se situant dans les déciles les plus élevés de l'échelle de revenus.

...MAIS S'Y PRÉPARENT !

Près de sept cadres et professions intellectuelles supérieures sur dix

déclarent épargner pour améliorer leur retraite, quand moins d'un Français sur deux déclare le faire. En un an, sous l'effet de l'inflation, la part des Français déclarant mettre de l'argent de côté en vue de la retraite recule d'environ 5 points tant chez les cadres que pour l'ensemble de la population.

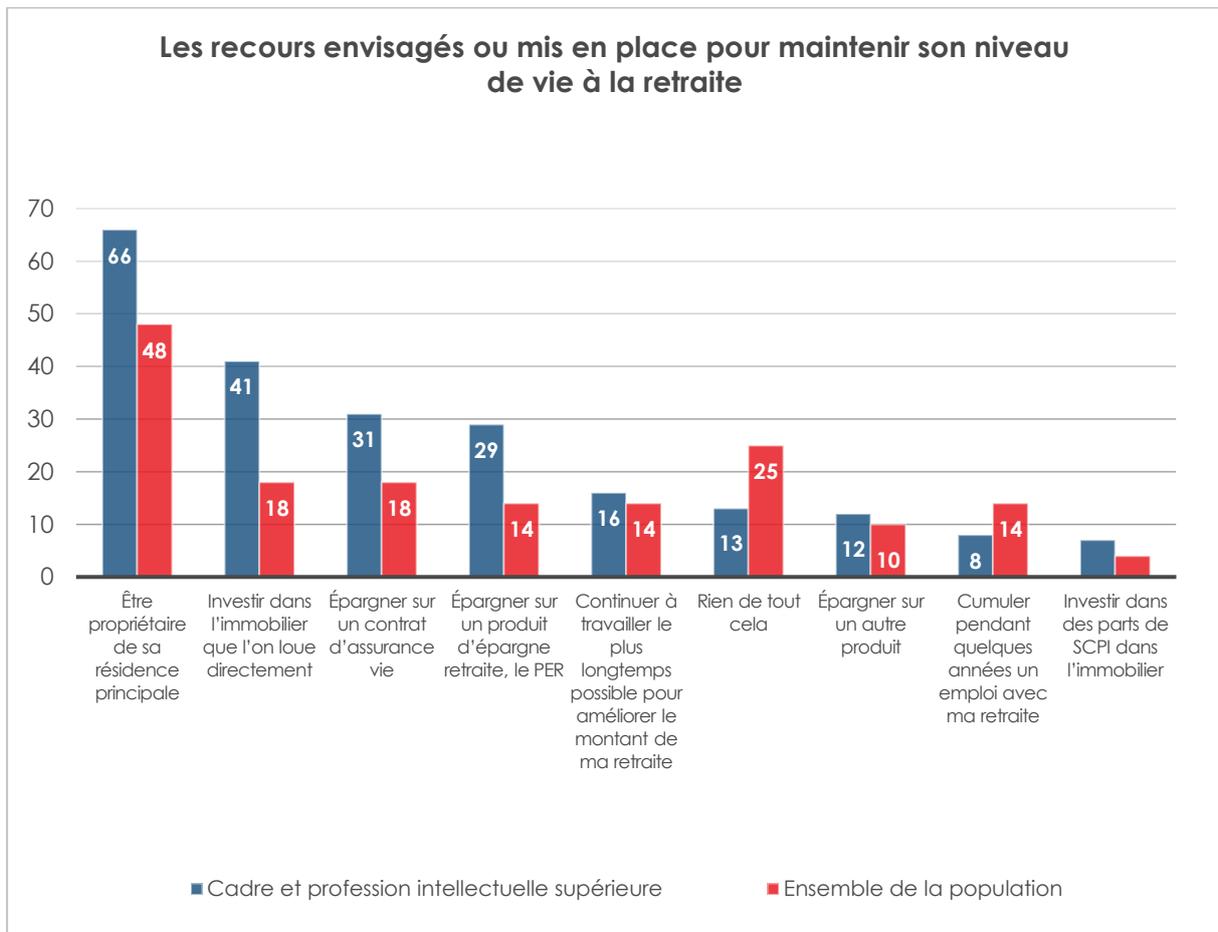


Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

POUR LA RETRAITE, LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES MISENT D'ABORD SUR LEUR PATRIMOINE IMMOBILIER !

Cette moindre appréhension des cadres supérieurs face à la retraite tient au fait que nombre d'entre eux pensent pouvoir s'appuyer sur le patrimoine constitué pendant leur vie active pour maintenir leur niveau de vie, à commencer par leur patrimoine immobilier. 66 % des

cadres et des professions intellectuelles supérieures comptent sur la détention de leur résidence principale pour maintenir leur niveau de vie à la retraite et 41 % citent l'immobilier locatif (contre respectivement 48 % et 18 % de citations pour l'ensemble de la population). Compte tenu de l'importance de leur patrimoine, les cadres s'estiment donc mieux préparés que le reste de la population.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

PRÉPARATION FINANCIÈRE À LA RETRAITE : LA PERCÉE DU PER

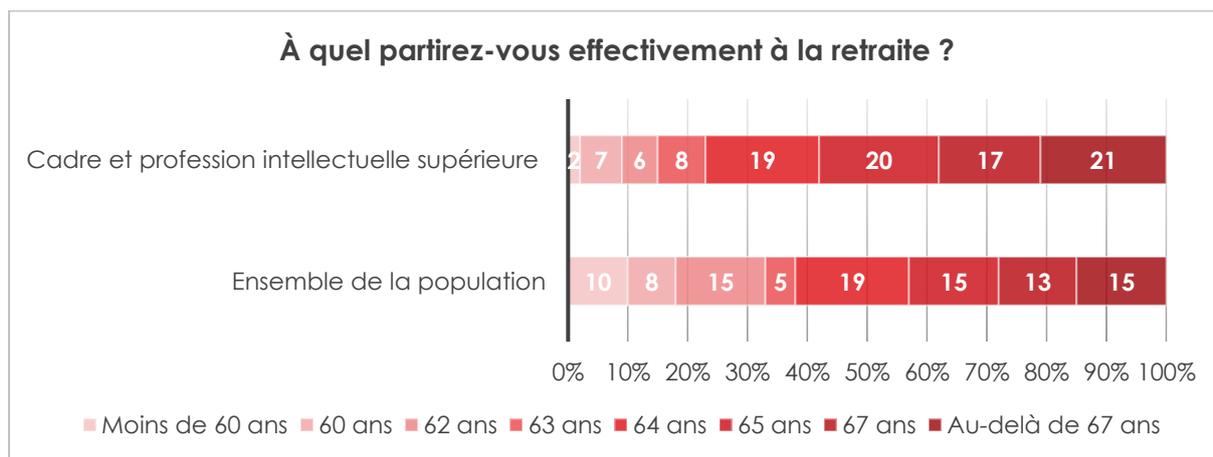
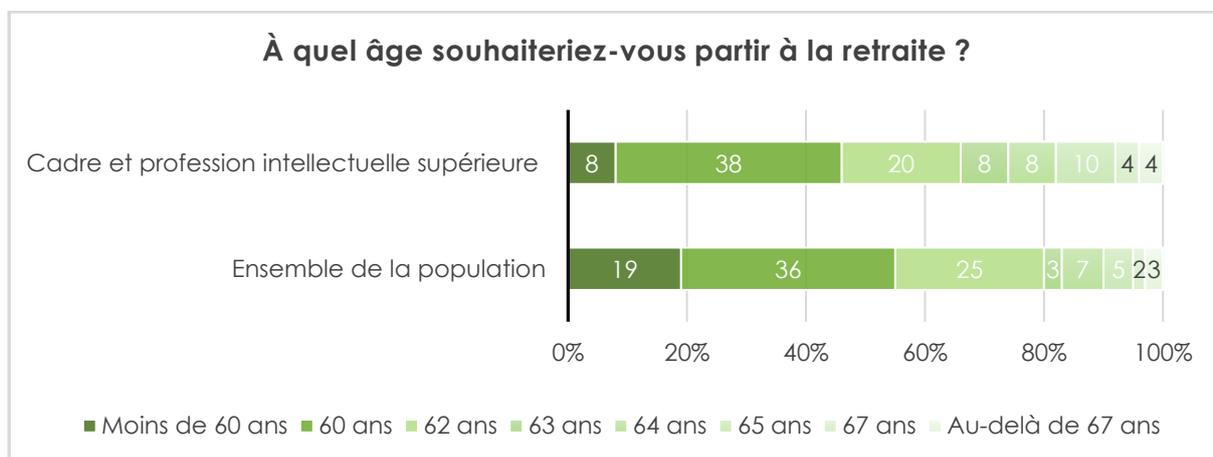
Après l'immobilier (résidence principale, et immobilier locatif), les cadres se tournent vers l'assurance vie (31 % de citations) et l'épargne retraite avec le PER (29 %). La proximité de ces deux scores témoigne du succès du produit né de la loi PACTE et dont la commercialisation a débuté en octobre 2019. Longtemps, l'assurance vie, en raison de sa souplesse, constituait le produit

financier privilégié pour préparer sa retraite. Tout en conservant ses atouts, elle est aujourd'hui concurrencée par le PER pour s'assurer un complément de revenus ou de capital à la retraite. Fin 2022, le PER aurait, selon les informations recueillies par Bercy, convaincu 7 millions de personnes (toutes catégories de PER confondues) pour un encours après trois années d'existence de 80 milliards d'euros. Au total, l'épargne retraite représentait en France plus de 330 milliards d'euros.

**REPORT DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE :
LES CADRES ET LES PROFESSIONS
INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES S'Y SONT
RÉSOLUS ?**

66 % des cadres aimeraient partir à 62 ans voire avant quand 80 % des Français, pris dans leur ensemble, partagent cette aspiration. Malgré cet écart important, ces résultats confirment le désir partagé par une grande majorité de Français de

profiter de sa retraite le plus tôt possible. Les sondés occupant des postes se situant en haut de la hiérarchie socioprofessionnelle ont, en revanche, plus largement intégré la nécessité de devoir travailler plus longtemps. Si 43 % des Français pensent qu'en réalité ils partiront à la retraite à 65 ans voire plus tard encore, cette conviction est partagée par 58 % des cadres et les professions intellectuelles supérieures.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

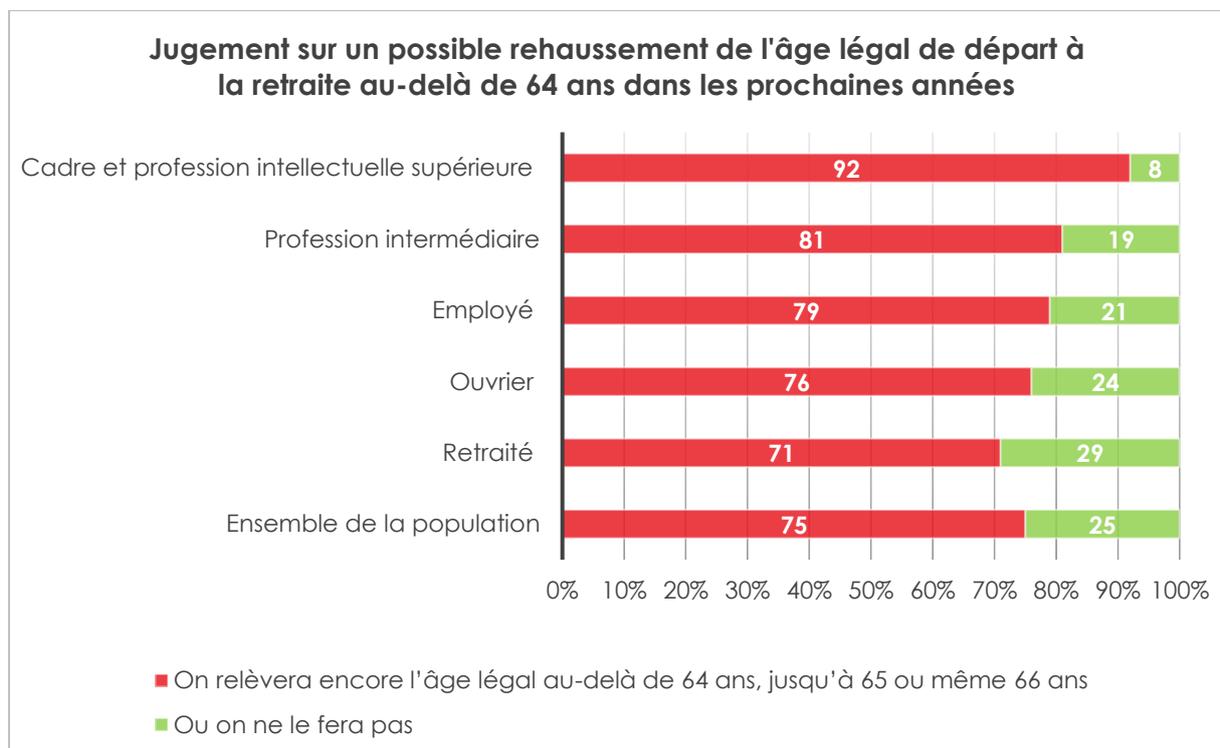
Le report de l'âge de la retraite constitue plus facilement, pour les cadres, une solution pour améliorer leurs conditions de vie future. Les cadres ayant commencé à travailler plus tardivement en raison des études poursuivies sont contraints de partir à la retraite au-delà de l'âge légal. La nature des postes occupés peut les conduire à différer leur départ à la retraite.

Assez étrangement, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins nombreux à évoquer le recours possible au cumul emploi-retraite (8% contre 14% de la population totale. Pour autant, parmi les 503 000 retraités en emploi recensés

en 2021, 42% étaient cadres ou indépendants.

LES CADRES ET LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES SE PRÉPARENT À UN NOUVEAU RECUL DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont, plus encore que le reste de la population, convaincus que le report de l'âge de la retraite à 64 ans ne sera pas le dernier. 92% de cette catégorie socioprofessionnelle estiment qu'à l'avenir l'âge de départ à la retraite sera porté à 65 voire 66 ans (sentiment partagé par trois Français sur quatre (75% de citations au total).



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

* * *

*

Selon la DREES, en 25 ans, le pouvoir d'achat à la retraite des anciens salariés cadres a plus fortement diminué que celui des anciens salariés non-cadres. Cette baisse tient notamment à la moindre revalorisation des pensions servies par les régimes complémentaires. Les cadres ont, comme l'ensemble des actifs, été confrontés à la hausse des prélèvements sociaux. Dans son rapport publié en juin, le Conseil d'orientation des retraites estime qu'en moyenne, le taux de remplacement (rapport de la pension aux derniers revenus professionnels) devrait se contracter

de 8 points dans les prochaines années pour les générations qui liquideront leurs droits à la retraite. Les cadres supérieurs du secteur privé et les fonctionnaires faisant l'objet de primes importantes (généralement catégorie A et A+) seront plus particulièrement touchés par cette dégradation.

Si l'immobilier demeure incontournable pour les cadres comme pour les autres catégories socioprofessionnelles, l'épargne retraite avec le PER progresse, en particulier chez les cadres.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr